

Monsieur le Président,  
Chers collègues,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,

Le groupe UDC a étudié attentivement le projet de digitalisation du Journal officiel proposé par l'exécutif cantonal et nous constatons un déjà vu avec le projet concernant l'introduction du vote électronique fin 2018. Et la minorité est fière de constater à ce jour que nous avons raison de refuser ce projet et je remercie les députés qui avaient compris en deuxième lecture qu'il fallait refuser le vote électronique.

Cela était la bonne décision et effectivement, il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Aujourd'hui, chers députés, le groupe UDC n'aurait aucun problème sur le principe de passer à un Journal officiel numérique. Mais, ...

Oui, je sais, il y a la plupart du temps des objections. Alors, en regardant de plus près le dossier, nous avons plusieurs arguments pour refuser l'entrée en matière et de dire tout simplement au Gouvernement jurassien :  
Non, pas comme cela !

Premier argument : La consultation démontre que le projet de digitalisation reçoit un accueil mitigé et le groupe UDC constate en allant dans les détails que l'on peut dire plus que mitigé. Je ne reviens vraiment pas sur tous les détails des deux questions qui ont été posées lors de la consultation et qui étaient déjà très fortement dirigé pour essayer d'avoir au niveau du subconscient un retour plutôt favorable ou au pire des cas un petit favorable,

car si vous avez uniquement la possibilité de mettre – « OUI », « OUI, mais » et « NON, car » - pour donner votre évaluation. Je vous laisse apprécier la qualité du questionnaire.

Nous regrettons également que la consultation n'ait pas été transmise aux abonnés du Journal officiel. Si cela avait été le cas, le résultat ne serait pas que mitigé mais clairement « NON, car pas du tout ».

Deuxième argument : Le Journal officiel, compte tenu du tarif pour les insertions et les abonnements et une fois les coûts d'impression et les frais d'envoi déduits, laisse à l'Etat un bénéfice annuel de 240'000 francs et cela depuis des années. Aujourd'hui, on nous dit que nous ne sommes plus aux normes. Cela peut être interpréter d'une manière ou d'une autre. La première, le canton du Jura a volé les abonnés et les annonceurs, donc les communes, etc. pour faire du bénéfice et la deuxième, l'Etat n'a simplement pas géré ce point.

Alors oui, les coûts pour les publications et le prix de l'abonnement doivent être adaptés le plus rapidement possible.

Troisième argument : Pas plus tard que hier, le Parlement jurassien a accepté deux motions pour le soutien aux médias régionaux et à la presse écrite. Le groupe UDC soutient les entreprises jurassiennes et cela pas uniquement depuis l'arrivée du coronavirus. Nous voulons faire profiter nos entreprises, des entreprises qui emploient des personnes de la région et qui les font vivre et dans ce cas, ce sont les imprimeries jurassiennes. Après oui, il y aura l'appel d'offre avec un cadre très règlementé. Mais là aussi, il y a des possibilités de faire un travail réfléchi et surtout professionnel.

Nous comptons sur le Gouvernement jurassien.

N'oubliez pas le slogan de l'UDC Jura qui est valable pour nous depuis plusieurs années : Jurassiens d'abord.

Il y aurait encore beaucoup d'arguments. Je n'ai retenu que les 3 principaux, le résultat de la consultation, le bénéfice illégal et le soutien au tissu économique local.

Alors je peux conclure facilement. Le groupe UDC refuse l'entrée en matière.

Je vous invite, chers députés, de bien analyser le dossier et de mettre le pour et le contre dans la balance, pour prendre finalement la bonne décision – refuser l'entrée en matière.

En cas d'acceptation de l'entrée en matière, notre groupe soutiendra toutes les propositions de la minorité.

Merci pour votre attention.

Courroux, le 28 mai 2020

Pour le groupe UDC  
Didier Spies